

Logements collectifs

Il existe à Petit-Quevilly un nombre important de sociétés HLM proposant des logements très variés, à différents niveaux de loyers. Pour éviter aux futurs locataires des démarches multiples (dépot d'un dossier dans chaque société), le service habitat peut dresser un aperçu général des possibilités de logement sur la commune.

Se loger

La décision définitive d'attribution de l'appartement est du ressort exclusif de chaque société. Vous pouvez bien entendu transmettre votre dossier directement au bailleur de votre choix :

Logéo Seine-Estuaire

6 rue Gadeau de Kerville - 76300 Sotteville-Lès-Rouen

tél. : 02 32 95 81 30

Habitat 76

17 rue Malherbe - 76100 Rouen

tél. : 0811 020 076

www.habitat76.fr ↗

3F / Immobilière Basse Seine

139 rue Grande - 27100 Val de Reuil

tél. : 02 77 07 80 00

www.immobiliere3f.fr ↗

Logirep 40

Boulevard des Belges – 76000 Rouen

tél. : 02 35 73 74 07

www.logirep.fr ↗

La Plaine Normande

20 Boulevard de l'Europe

CS 81505 – 76038 Rouen cedex 1

tél. : 02 32 76 04 74

www.plainenormande-hlm.fr ↗

Seine-Habitat

20 rue François-Mitterrand - 76140 Petit-Quevilly

tél. : 02 35 72 01 89

www.seine-habitat.fr ↗

QUEVILLY HABITAT

93 avenue des Provinces, BP 205 - 76123 Grand-Quevilly cedex

tél. : 02 35 68 98 00

LOGISEINE

1 place des Coquets, BP 168 - 76130 Mont-Saint-Aignan

tél. : 02 35 52 65 65

www.logiseine.fr ↗

Les aides au logement

Vous cherchez un logement

Dans le parc public (H.L.M)

Vous pouvez contacter directement les sociétés d'H.L.M. de la commune ou de l'agglomération.

Pour vous aider dans votre démarche, vous pouvez [télécharger la fiche explicative](#).

Vous pouvez également télécharger les documents suivants pour vous aider :

- > [Le Cerfa n°14069*03 pour faire une demande de logement social](#)
- > [La notice explicative du cerfa n° 14069*03](#)
- > La [liste des pièces à fournir](#)
- > La [liste des bailleurs de Petit-Quevilly](#)
- > La [liste des bailleurs de l'agglomération de Rouen](#)
- > Le [guide de la demande de logement](#) en ligne sur le portail www.demande-logement-social.gouv.fr ↗

Dans le parc privé, maisons individuelles :

Vous devez effectuer vos recherches par vous-même, attention toutefois à vérifier que le logement n'est pas insalubre, qu'il est bien isolé. **Le référent logement de la Ville peut vous apporter des renseignements au 02 35 6 3 75 19 ou par mail à l'adresse suivante : logement@petit-quevilly.fr**

Dans le parc privé collectif :

Une documentation est disponible au service Action Sociale : nous pouvons vous renseigner sur le paiement de s cautions, la garantie des loyers.

Le service de l'action sociale peut également vous apporter des informations

Un litige entre propriétaires et locataires ?

Contactez l' A.D.I.L. (agence d'information sur le logement) 86 rue Léon Blum – 76300 Sotteville-lès-Rouen

Métrobus : station Voltaire

Téléphone : 02 35 72 58 50

Site web : www.anil.org ↗

Vous êtes propriétaire occupant ?

Réaliser des travaux et bénéficier d'aide, c'est possible.

Contactez le : C.D.A.H.

44 rue du champ des Oiseaux

76000 Rouen

Téléphone : 02 32 08 13 00

Mail : cdah-76@wanadoo.fr

Vous êtes locataire, vous avez une dette de loyer :

Contactez le Centre Communal d'Action Sociale, à l'espace Saint-Julien, au 02 32 18 60 98 pour un rendez-vous ou pour obtenir les coordonnées de votre assistante sociale de secteur.



VILLE DE PETIT-QUEVILLY

Hôtel de ville
Place Henri-Barbusse - BP 202
76141 Petit-Quevilly Cedex
02 35 63 75 00